

INFORMATIONS

CHALLENGE ENTREPRISES

10 ET 11 OCTOBRE 2026



Vous êtes une entreprise, une association ou une collectivité territoriale et vous souhaitez participer en groupe aux Foulées Roses de l'Yonne, retrouvez ici toutes les informations nécessaires :

DEMANDE DE CRÉATION DE GROUPE

Un Minimum de 10 inscriptions est requis pour pouvoir participer au Challenge Entreprises.

Effectuez votre demande de création de groupe sur la page "Challenge" du site internet de la course. Vous devrez désigner un responsable d'équipe qui servira de référent et recevra toutes les informations jusqu'au jour J.

Le formulaire doit être rempli dans son intégralité. Vous recevrez ensuite un email explicatif avec le lien d'accès au groupe (sous 72 heures ouvrées).

Au sein de ce groupe, vous pourrez inscrire des participants aux différentes épreuves proposées. Il n'est pas nécessaire de créer plusieurs groupes si vos participants souhaitent participer à différentes épreuves.

LES OPTIONS LORS DE LA DEMANDE DE CRÉATION DE GROUPE

Choix du mode de paiement :

- Facture globale : vous choisissez d'effectuer le paiement pour l'ensemble des inscriptions via une facture qui sera transmise la semaine de la course (paiement possible par chèque, par CB ou par virement).
- Paiement individuel : Chaque participant effectue son paiement individuellement sur la plateforme d'inscription en ligne (aucune facture possible dans ce cas).

Retrait des dossards :

- Retrait des dossards individuel : Chaque membre du groupe retire son dossard et son tee-shirt individuellement.
- Retrait des dossards groupé : Le responsable du groupe retire les dossards et tee-shirts de l'ensemble des membres du groupe.

Les retraits sont possibles du mercredi au vendredi, voir les modalités sur fouleesrosesdelyonne.fr

INFORMATIONS

CHALLENGE ENTREPRISES

10 ET 11 OCTOBRE 2026



CLASSEMENT

Pour les Foulées Roses de l'Yonne, le classement sera basé sur le nombre de participants inscrits par chaque groupe. Le groupe ayant inscrit le plus grand nombre de participants sera classée première, et ainsi de suite pour les trois premières entreprises, qui seront récompensées.

TARIFS INSCRIPTIONS

- **Foulées Roses de l'Yonne** : 11 € (dont 1€ de frais de gestion), tarif sans t-shirt
7 € seront reversés à l'Yonne en Rose
Le t-shirt est en option à 5€

MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour les paiements individuels, chaque participant effectue son paiement individuellement sur la plateforme d'inscription en ligne (aucune facture possible dans ce cas).

Pour les paiements par facture vous avez 2 moyens de règlements :

- par virement (RIB à demander à l'adresse fouleesrosesdelyonne@centrefrance.com)
- par CB au moment du retrait
- par chèque - libellé à l'ordre de l'Yonne Républicaine et adressé à :

L'Yonne Républicaine
"Foulées Roses de l'Yonne"
A l'attention de Mme Charline Delebecque
1 rue des Plaines de l'Yonne - BP 342
89006 AUXERRE Cedex

IMPORTANT

Vous pouvez soumettre votre demande de création de groupe jusqu'au **vendredi 28 septembre 2026 à 12h00**.

Vous pourrez ajouter des participants à votre équipe jusqu'au **jeudi 1er octobre 2026 à 12h00**, **peu importe la typologie de votre groupe (individuel ou groupé)**. Au-delà de cette date, aucun ajout, suppression ou modification ne sera possible.

Le règlement général de la course s'applique également au Challenge Entreprises. Ce document est disponible sur le site internet de l'événement, dans les onglets "Infos pratiques" et "Documents".